



St Ouen l'Aumône, le 9 octobre 2022.

**Objet : pénurie d'essence et
difficultés d'accès à son lieu de travail**

Monsieur le directeur académique,

Nous sommes saisis ce week-end par des collègues au sujet de la pénurie d'essence. Ils nous expliquent que si la situation ne se débloque pas dans la semaine, ils n'auront pas de moyens pour pouvoir se rendre dans leur école, dans leur établissement ou dans leur service.

A ce jour, les personnels de l'Education nationale ne font pas partie des personnels prioritaires pour se fournir en carburant. De plus, comme vous le savez, certains territoires du Val d'Oise ne sont pas accessibles en transports en commun. Pour d'autres situations, ce sont les personnels eux-mêmes qui ont leur domicile non desservi par les transports en commun. Ce ne sont ici que deux exemples essentiels de situations mais il peut en exister d'autres tout autant concrètes.

Dans ce contexte, nous vous demandons de bien vouloir accorder des autorisations spéciales d'absence avec traitement si jamais un personnel se retrouvait effectivement dans l'impossibilité de se rendre dans son école, son établissement ou son service du fait de la pénurie d'essence.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le directeur académique, en ma parfaite considération.

Vincent Sermet
Secrétaire départemental